

► **Jean-François Béthus**

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

► **Dominique Da Ros**

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

► **Jean-Michel Veyssieres**

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

A.T.M.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE
A.T.M.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**



4 place du marché - 47200 Marmande
Tél. 05 53 83 45 82 - Fax. 05 53 83 68 81
www.bdm-walterfrance.com - E-mail : info@bdm-walterfrance.com

BDM AUDIT

Société de commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine
SARL au capital de 13 000 € - N° intracommunautaire FR58808804413 - Siret 808 804 413 00017 - Code NAF 6920 Z

A l'ensemble des associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'ensemble des associés en date du 31 décembre 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3, du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société A.T.M., immatriculée le 11 octobre 1995 sous la forme d'une Société Anonyme, transformée le 1^{er} octobre 1999 en Société à Responsabilité Limitée, est une société qui a pour objet : une activité de holding.

La situation établie au 30 novembre 2024 a été marqué par les faits suivants :

- Le résultat net comptable est bénéficiaire à hauteur de 5 863 euros au 30 novembre 2024 contre 4 834 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.
- Le chiffre d'affaires, quant à lui, est passé de 361 882 euros pour l'exercice précédent à 347 992 euros au 30 novembre 2024.
- L'examen des comptes clos au 30 novembre 2024 fait apparaître un fonds de roulement de 173 232 euros. Le besoin en fonds de roulement dégage une ressource de 132 3751 euros. Il en ressort une trésorerie excédentaire de 40 854 euros au 30 septembre 2024.
- A la vue de l'analyse financière effectuée, la société A.T.M. présente des capitaux propres au 30 novembre 2024 s'élevant à 228 030 euros pour un capital de 7 622 euros.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Marmande, le 24 mars 2025

**Pour la société BDM AUDIT
Jean-François BETHUS
Commissaire aux comptes
et à la transformation**

Jean-François BETHUS

✓ Certified by  yousign

En annexe les comptes annuels clos au 30/11/2024 de la société A.T.M.